LES 11 REVENDICATIONS DE LA SECTION VIANDE DE LA COORDINATION RURALE

au prochain président de la République

Avril 2017

NOS REVENDICATIONS AVANT UNE RÉFORME TOTALE DE LA PAC...

1

Restaurer l'équilibre offre-demande et rendre plus lisible pour tous les opérateurs de la filière les différents débouchés

Les pouvoirs publics doivent notamment travailler plus étroitement avec l'interprofession de la viande afin de renforcer sa capacité à orienter de façon stratégique la filière. L'interprofession devrait *a minima* être capable de produire des indicateurs de marché et de coûts de production. Les négociations entre l'amont et l'aval s'en trouveraient facilitées.

2

Refonder le droit de la concurrence, qui empêche les producteurs de s'associer efficacement pour négocier les prix de la viande. Le système actuel d'organisation de producteurs non commerciales (OPNC) s'est révélé particulièrement peu efficace pour assurer une rémunération aux éleveurs. De ce fait, la CR reste méfiante vis-à-vis de la contractualisation qui, la plupart du temps, ne constitue qu'une sécurisation des approvisionnements pour les acheteurs. Seule une négociation forte avec l'aval, basée sur une connaissance solide des débouchés, permet de rétablir des prix rémunérateurs.

3

Découpler les aides bovines afin de stabiliser les cheptels

Alors que tous les scénarios prévoyaient il y a quelques années une réduction du cheptel allaitant, l'introduction de l'Aide bovin allaitant (ABA) a entraîné une recapitalisation des troupeaux, favorisant la déstabilisation de l'offre.

4

Refuser que la viande ne soit qu'un « sous-produit du lait »

La production laitière a connu de grandes difficultés. Il est nécessaire que les mesures de soutien à cette filière prennent en compte les potentiels afflux de réformes laitières sur les marchés de la viande.

CR Viande Agriculteurs Responsables

5 Préserver les systèmes naisseurs-engraisseurs et engraisseurs spécialisés, centraux dans l'équilibre des territoires

La CR est attachée à la complémentarité des naisseurs et des engraisseurs français. Or, ces derniers ont grandement souffert de la convergence des aides PAC. La politique du tout-à-l'herbe a des effets pervers sur l'économie et sur l'environnement, puisqu'elle favorise la production de broutards exportés à l'étranger, où ils sont engraissés dans des feed-lots intensifs. La CR défend un engraissement familial associant pâturage et production de fourrages, ainsi que des débouchés de proximité pour les naisseurs.

6 Garantir la liberté de commercer et d'entreprendre

Les pouvoirs publics doivent préserver la concurrence dans l'aval de la filière en soutenant les marchés aux bestiaux et les abattoirs de proximité. Les éleveurs doivent également pouvoir retourner des surfaces en herbe pour piloter leur production d'aliment en fonction de leur stock et des conditions climatiques. Les éleveurs doivent pouvoir combler le déficit français en protéines végétales.

7 Mettre en place un soutien spécifique aux jeunes installés en élevage allaitant

Contrairement à la production laitière ou aux grandes cultures, la production de viande ne permet pas de gains immédiats en raison du temps nécessaire à la finition des bovins. Des aides doivent être mises en place aux jeunes spécialisés dans l'élevage allaitant en attendant qu'ils puissent valoriser leurs animaux.

8 Réformer la fiscalité et la répartition des retraites agricoles

Depuis des années, les éleveurs spécialisés viande sont les parents pauvres du revenu de la Ferme France, alors qu'ils nourrissent la population, sont indispensables à l'entretien des territoires, au maintien de la biodiversité et au stockage du carbone dans les sols. Arrivés à la retraite, ces derniers doivent avoir droit à une retraite décente et au minimum égale à 85 % du SMIC et bénéficier d'une fiscalité allégée pour la transmission de leur exploitation.

CR Viande Agriculteurs Responsables

9 Accompagner les collectivités territoriales dans la recherche d'approvisionnements de proximité

Les trois quarts de la viande importée en France sont destinés à la restauration hors domicile. Établir un cahier des charges « origine France » suivi d'un accompagnement financier permettrait aux collectivités de valoriser les élevages de nos régions.

10 Refuser de sacrifier la viande dans les accords de libre-échange

Les producteurs ne doivent pas être concurrencés par de la viande d'importation de pays où les conditions de production sont à coûts dérisoires ou ne respectant pas les normes sanitaires, sociales, environnementales et fiscales appliquées au sein de l'Union européenne. Le scandale récent de la viande brésilienne a encore illustré l'importance de cet enjeu. Il convient *a minima* d'exclure des accords de libre-échange les productions sensibles comme la viande rouge.

11 Harmoniser les normes européennes, assouplir les contrôles

La production agricole européenne est exemplaire du point de vue sanitaire et environnemental. Encore faut-il que tous les producteurs jouent selon les mêmes règles. Nous refusons la sur-transposition des standards européens ainsi que l'accumulation de dérogations dans les autres États membres. La CR demande également un seuil de tolérance au niveau des contrôles effectués dans les exploitations.

COORDINATION RURALE

Matthieu REPPLINGER - Animation section Viande

29 boulevard Edgar Quinet - bâtiment C - 75014 PARIS

Tél. : 09 67 39 05 02 – Mobile : 06 51 36 56 75

E-mail : section-viande@coordinationrurale.fr

CR Viande Agriculteurs Responsables

www.coordinationrurale.fr